

## VIE DU VILLAGE

### Top pour les enfants !



Ca y est !  
Les **jeux pour enfants** ont été installés à l'angle de la rue de La Croix st Jean et de la route des Ligneriers.

Il est prévu quelques aménagements complémentaires (bancs, table de pique-nique, clôture et plantation de gazon à l'automne). Néanmoins en attendant les enfants peuvent profiter de ces nouveaux jeux. Attention ils sont réservés aux jeunes enfants et sous la surveillance de leurs parents !

## CONSEIL MUNICIPAL

### Courts extrait conseil du 12 juillet

\* La commune de Charentilly a le projet de réaliser un **city stade et d'un terrain de pétanque** supplémentaire. Ces équipements permettront d'enrichir l'offre d'activités proposées sur la commune, d'encourager la pratique sportive et socio-éducative ainsi que de créer de nouveaux lieux de rencontres. Pour ces projets la municipalité de Charentilly sollicite la participation de l'Etat dans le cadre du Programme de Financement des projets d'Equipements sportifs de proximité mis en œuvre par l'Agence Nationale du Sport pour l'année 2022. Cela s'inscrit dans la perspective de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris qui place le sport au cœur des préoccupations de notre société.

\* Les tarifs de la **restauration scolaire et de l'accueil périscolaire** ont été révisés au 01/09/2022 avec une légère hausse de moins de 5%. Ils s'établiront à 3.82€ pour un repas en maternelle et 3.90€ en élémentaire et à 2.50€ pour une heure d'accueil périscolaire.

## ASSOCIATIONS

### Bientôt la rentrée

\* En partenariat avec la Municipalité, les associations organisent une **soirée d'information et d'inscriptions** à la halle sportive de Charentilly le **vendredi 2 septembre de 16h30 à 19h**. Venez nombreux les rencontrer, vous informer. Notamment si vous venez d'emménager dans la commune, n'hésitez pas à venir vous renseigner sur les activités proposées. ( Par ailleurs nous rappelons à ceux-ci qu'un livret d'accueil + plan de la commune sont disponibles sur le site de la commune, rubrique « Bouger, sortir, et découvrir »). A partir de 19h, nous pourrons partager le verre de l'amitié offert par la Mairie.

\* Et pour garder encore un petit air de vacances, venez jouer à la pétanque ! L'association « la Boule Joyeuse » organise un **concours de pétanque le samedi 10 septembre** à partir de 10h. Pour participer c'est très simple : Il faut juste constituer une équipe de 2 joueurs et vous inscrire avant le 1<sup>er</sup> septembre au 06.08.45.29.11.



\* Enfin le **18 septembre** la commune sera bien animée :



- le **Vide-grenier**, tant attendu, revient après 2 années d'absence. Renseignements et inscriptions auprès de Charentifête

au 06.63.20.08.81

ou par mail à : [charentifete@gmail.com](mailto:charentifete@gmail.com).

Flyer joint à cet écho.

- Le 18 Septembre c'est aussi le week-end des **Journées du Patrimoine**.

A cette occasion, à Charentilly :

\* **L'Église St Laurent** sera ouverte le dimanche 18.09 de 10h à 18h.

\* **Le Manoir des Ligneriers** sera lui ouvert le samedi de 13h30 à 18h30 et le dimanche de 10h à 18h30.



Pour rappel aux Ligneriers un spectacle gratuit est proposé par la Mairie : **l'ensemble Douce Mémoires** se produira en concert à 16h30, l'inscription est obligatoire car les places sont limitées ( bulletin distribué le mois dernier et encore disponible sur le site de la commune en rubrique « actualités »).

\*Enfin le samedi 24 Septembre la Bibliothèque assurera sa **soirée lecture en pyjama** ( report de juin) à partir de 17h45 à la maison des Associations, inscription obligatoire avant le 21 Septembre sur l'adresse mail : [bibliotheque.charentilly@gmail.com](mailto:bibliotheque.charentilly@gmail.com)

## INFORMATIONS

### Quelques infos

- **L'Agence Postale Communale** sera fermée exceptionnellement le mercredi 31 Août.

- La **rentrée scolaire** aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2022. L'accueil périscolaire sera assuré dès le 1<sup>er</sup> septembre à 7h. Une nouvelle directrice, Séverine Kueny, prendra ses fonctions, accompagnée de 4 animateurs : Romain, Sabrina, Jennifer et Isabelle.



*Séverine accueillie à l'école de Charentilly par Valérie Bouin, Maire et Florent Leconte, directeur des Pep'37.*

## VOIRIE

### Quelques travaux

\* Si la  **fibre optique** n'est prévue que courant 2023, il n'en demeure pas moins qu'à ce jour, la commune voit les travaux s'amorcer. L'arrivée de la fibre va se dérouler sur principalement 3 étapes :

1-Pose de 2 armoires de liaison. Une première vient d'être réceptionnée rue des Chevaleraies. Une seconde sera installée rue du Moulin moreau.

2- Passage du câblage « fibre » via ces nouvelles armoires vers les différents secteurs de la commune

3- câblage du réseau vers les différentes habitations.

\* Travaux sur la **RD338** à la sortie du village entre l'école et la RD959 ( route de Château la Vallière): le département procède à partir du 24 Août et pour 1 mois à la **réfection totale de la chaussée**. Par conséquent, cette portion de route sera totalement fermée à la circulation.

\* En septembre également vont commencer les travaux de **terrassement du City Stade** dans le prolongement du tennis extérieur ainsi que ceux pour la réalisation d'un nouveau terrain de pétanque.

## ÉTAT CIVIL

### Mariages:

- le 02/07/2022 : Julie MACHAUX et Hervé COUTY

- le 16/07/2022 : Carine BERTHIER et Alexis RICHARD

### Décès:

- le 14/08/2022, Mme Germaine HOLBERT 99 ans et le 15/08/2022, M. Victor HOLBERT, 96 ans.

## MAIRIE

### Horaires & Communications

Tel : **02 47 56 65 46**

Email : [mairie@charentilly.com](mailto:mairie@charentilly.com)

Site Internet : [www.charentilly.com](http://www.charentilly.com)

Pages Facebook et Instagram

Mme Le Maire et les Adjoint(e)s reçoivent en semaine sur rendez-vous.

### Horaires d'ouverture au public

#### **MAIRIE :**

Lundi – Mardi – Vendredi : de 8h00 à 12h00

Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

#### **AGENCE POSTALE :**

Lundi – Mercredi : de 14h à 16h30

Samedi : de 9h à 11h30

**Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 6 septembre 2022, à 19h salle du Conseil.**

Le Procès-Verbal officiel du CM du 12 juillet est consultable sur le site internet de la commune dès sa validation